



Commune de SAINT BONNET DU GARD
AVIS D'ENQUETE
portant sur la révision du POS valant élaboration du PLU de la commune de Saint Bonnet du Gard

Il sera procédé du 14 Octobre 2019 à 8h au 16 Novembre 2019 à 11h soit durant 34 jours à une enquête publique portant sur la révision du POS valant élaboration du PLU de la commune de Saint Bonnet du Gard.

Conformément à la décision du Président du tribunal administratif, Monsieur Jean-Claude CAVUSCENS, cadre supérieur SNCF en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés en mairie de Saint Bonnet du Gard pour être tenus à la disposition du public pendant 34 jours consécutifs, sauf les jours fériés, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir :

- Lundi 8h-11h45 et 13h30-17h00
- Mardi 8h-11h45 et 13h30-17h00
- Mercredi 8h-11h45
- Jeudi 8h-11h45 et 13h30-17h00
- Vendredi 8h-11h45

et exceptionnellement le Samedi 16 Novembre 2019 de 9h à 11h

Pendant la durée de l'enquête et durant ces mêmes périodes, un accès gratuit au dossier sera également garanti sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie.

Le public pourra consulter le dossier, consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur :

- Soit par correspondance à l'adresse postale de la mairie : place de la Fontaine 30210 SAINT BONNET DU GARD.
- Soit par mail à l'adresse mail dédiée jusqu'au 09 novembre 2019 : plu@saintbonnetdugard.fr

Le commissaire enquêteur les visera et les annexera au dit registre et les fera transcrire sur le site internet avec les observations consignées sur le registre.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique et des observations du public auprès de Madame Séverine BOULY dès la publication du présent arrêté.

Le dossier visé à l'article 3 ci-dessus sera également mis en ligne durant toute la durée de l'enquête sur le site de la mairie :

<http://www.mairie-saintbonnetdugard.fr>.

L'évaluation environnementale figure dans le rapport de présentation (Tome 2).

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les observations orales et écrites des intéressés à la mairie de Saint Bonnet du Gard aux dates suivantes :

- Lundi 14 Octobre 2019 de 8h à 10h**
- Mercredi 30 Octobre 2019 de 9h30 à 10h30**
- Jeudi 7 Novembre 2019 de 15h à 17h**
- Samedi 16 Novembre 2019 de 9h à 11h**

A l'issue de l'enquête, le projet du plan local d'urbanisme pourra éventuellement être modifié, pour tenir compte des observations recueillies en cours d'enquête et des conclusions du commissaire-enquêteur. La décision pouvant être adoptée à l'approbation de ce document par le conseil municipal de la commune de Saint Bonnet du Gard.

La personne responsable du projet est Monsieur Jean-Marie MOULIN, Maire de Saint Bonnet du Gard le service auprès duquel des informations peuvent être demandées est le service urbanisme.

Le Maire,
Monsieur Jean-Marie MOULIN



Commune de SAINT-AMBROIX
AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE
Location et Maintenance de 10 photocopieurs et 2 imprimantes lasers

1. Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Saint-Ambroix - Service Marchés Publics - 1, Boulevard du Portalet 30500 SAINT-AMBROIX - Tél : 04.11.52.00.50 - marche.public@saint-ambroix.com

2. Mode de passation : Marché passé en procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du CCP

3. Objet du marché : Marché de prestations de service pour : LOCATION ET MAINTENANCE DE 10 PHOTOCOPIEURS ET 2 IMPRIMANTES LASERS POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE SAINT-AMBROIX.

4. Justifications à produire par les candidats : voir RC

5. Critères d'attribution : voir RC

6. Renseignements : voir RC

7. Remise des offres :

Date limite de réception des offres : Mercredi 6 novembre 2019 à 12h00

Dépôt et conditions de remise des offres : voir RC

8. Retrait des dossiers :

Profil acheteur de la ville : <https://www.achatpublic.com>

Site internet de la ville : <https://www.saint-ambroix.fr>

Date d'envoi de l'avis à la publication : le : 15/10/2019



Commune de LES SALLES DU GARDON
(30110)
ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE
À L'ÉLABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°97/2019 du 19/09/2019, M le Maire des Salles du Gardon a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) des Salles du Gardon pendant une durée de 33 jours, du lundi 14/10/2019 à 9h00 au vendredi 15/11/2019 à 16h00.

La procédure d'élaboration du PLU a été prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 14/09/2018 et concerne l'ensemble du territoire communal. Elle n'est pas soumise à évaluation environnementale (décision de l'autorité environnementale n°2019DKO133 en date du 27/05/2019).

La Commune des Salles du Gardon est responsable de la procédure d'élaboration du PLU. Elle est représentée par son Maire, Monsieur Georges BRIOUDES. Le siège administratif est situé rue Jean Delpuech, 30110 Les Salles du Gardon. Monsieur Bernard TOURNADRE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Nîmes le 27/08/2019 (dossier n°E19000100/30) pour conduire l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique (format papier) ainsi qu'un registre des observations à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par Monsieur le Commissaire-Enquêteur, seront disponibles pendant toute la durée de l'enquête, du 14/10/2019 au 15/11/2019 inclus, en mairie des Salles du Gardon, aux jours et heures habituels d'ouverture (le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le mardi, mercredi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00). Un ordinateur sera également mis à disposition du public pour consulter le dossier d'enquête publique au format pdf.

Chacun pourra éventuellement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique ou en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mairie de Les Salles du Gardon, Rue Jean Delpuech, 30110 LES SALLES DU GARDON.

Le dossier d'enquête publique sera disponible durant l'enquête publique sur le site Internet : <https://www.democratie-active.fr/enquete-publique-plu-lessalles-dugardon/>. Le site comportera un registre dématérialisé sécurisé auquel le public pourra transmettre ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête. Le public pourra également transmettre ses observations et propositions par email à l'adresse : plu-lessallesdugardon@democratie-active.fr. Il n'est pas prévu de réunions d'information ou d'échange. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la mairie des Salles du Gardon.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie des Salles du Gardon pour recevoir ses observations aux dates et heures suivantes : **Lundi 15 octobre 2019 de 9h00 à 12h00 ; Jeudi 31 octobre 2019 de 13h30 à 17h00 ; Mercredi 6 novembre 2019 de 8h00 à 12h00 ; Vendredi 15 novembre 2019 de 13h30 à 16h00**

À l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 1er, le registre des observations du public sera clos et signé par le commissaire-enquêteur. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire-enquêteur pourra rencontrer sous huitaine Monsieur le Maire et lui communiquer les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Monsieur le Maire disposera alors d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur transmettra à Monsieur le Maire des Salles du Gardon le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées.

Il transmettra simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées à Monsieur le Préfet du Gard et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée en mairie des Salles du Gardon et sur le site <https://www.democratie-active.fr/enquete-publique-plu-lessallesdugardon/> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de son approbation.



Commune de SAINT LAURENT DES ARBRES
RECTIFICATIF
Marché de travaux pour l'aménagement
de la RD 101

Suite à L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE paru dans **Le Réveil du Midi n°2592** du 11/10/2019 concernant la commune de SAINT LAURENT DES ARBRES, il convient de lire dans l'entête :
Objet : Marché de travaux pour l'aménagement de la RD 101

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi Libre et Midi Libre Dimanche, journaux habituels à publier les annonces légales par arrêté préfectoral. Conformément à l'arrêté du ministre de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2017, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,16 € ht pour 40 signes ou espaces ou 1,82 € ht le mm/col.

MARCHES PUBLICS

MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Commune d'Uzès
Marché public de Prestations Intellectuelles

Identification du Maître d'ouvrage et du service qui passe le marché :
Ville d'Uzès - Direction des Services Techniques - BP 71103 - 1, place du Duché, 30701 UZÈS cedex.
Objet marché : N° FI 2019.00 - 010
Marché en accord-cadre pour la Maîtrise d'Œuvre portant sur des infrastructures de voirie, d'aménagement d'espaces publics, d'ouvrages de génie civil et d'ouvrages d'art - Uzès (30)
Marché passé selon une procédure adaptée, en application des Article L. 2122-1 (Déclaration d'une procédure adaptée) de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 06 novembre 2018 portant partie législative de l'Article R. 2123-1 (Conditions de recours à une procédure adaptée) du décret n° 2018-1075 du 26 novembre 2018 portant partie exécutive du Code de la Commande Publique (CCP 2018).
Lieu d'exécution : Ensemble du territoire de la commune d'UZÈS - 30700
Nouvelles entreprises EPI :
71241800-8 Etudes de faisabilité, service de conseil, analyse
71242800-4 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts
71243800-3 Projets de plans (schémas et intégration)
71244800-0 Calcul des coûts, contrôle des coûts
71245800-7 Plans d'approbation, plans d'exécution et spécifications
71246800-4 Détermination et dosage des quantités nécessaires à la construction
7130800-1 Services d'ingénierie
71311800-1 Services de conseil en génie civil
71321800-2 Services d'entretien pour travaux de génie civil.
Désignations ou intitulés et lots : Le marché comprend un lot unique.
Variants et options : Le marché ne fera pas l'objet de variantes.
Délai de marché en état d'exécution : 12 mois renouvelables 3 fois de façon successive.
Conditions relatives au marché : Qualifications professionnelles en rapport avec l'objet du marché.
Références : une liste établie des références similaires au projet.
Renseignements et demande de dossier :
Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur le site : https://sympao-entreprises.com
Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYMPAO Entreprises tel : 01.72.33.90.70 ou info@sympao-entreprises.com
Modalités de transmission des candidatures et des offres : Dépoté des offres sur la plateforme de dématérialisation. (voir Règlement).
Critères d'attribution :
1-La qualité jugée selon les sous-critères définis dans le RC 50%
2-Prix des prestations (prix du candidat le moins disant / prix du candidat) 40%
3-Organisation, les qualifications et l'expérience du personnel jugées selon les sous critères définis dans le RC 10%
Voir Règlement de Consultation pour le détail des critères d'analyse des offres.
Délai limite de réception des offres : vendredi 25 octobre 2019 à 12h00 - Préfectorat de la Mairie d'Uzès - plateforme SYMPAO
Date d'envoi de Paris à la presse : 28/09/2019

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE

Commune de Saint Bonnet du Gard

Il sera procédé le 14 Octobre 2019 à 9h et le 18 Novembre 2019 à 11h soit durant 34 jours à une enquête publique portant sur la révision du POS valant élaboration du P.L.U. de la commune de Saint Bonnet du Gard.
Conformément à la décision du Président du Tribunal administratif, Monsieur Jean-Christophe CAUVESSENS, cadre supérieur SNCF en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairie du Saint Bonnet du Gard pour être tenus à la disposition du public pendant 34 jours consécutifs, sauf les jours fériés, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir :
- Lundi 09-11h45 et 13h30-17h00
- Mardi 09-11h45 et 13h30-17h00
- Mercredi 09-11h45
- Jeudi 09-11h45 et 13h30-17h00
- Vendredi 09-11h45
et exceptionnellement le Samedi 16 Novembre 2019 de 9h à 11h
Pendant la durée de l'enquête et durant ces mêmes périodes, un dossier relatif au dossier sera également garanti sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie.
Le public pourra consulter le dossier, consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur :
- Soit par correspondance à l'adresse postale de la mairie - place de la Fontaine - 30210 Saint Bonnet du Gard.
- Soit par mail à l'adresse mail dédiée jusqu'au 05 novembre 2019 : plu@stbonnet.gard.fr.
Le commissaire enquêteur les verra et les annexes au dit registre et les fera transcrire sur le site internet avec les observations consignées sur le registre. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique et des observations du public auprès de Madame Stéphanie SOLJLY des publications du présent arrêté.
Le dossier visé à l'article 3 de l'arrêté sera également mis en ligne durant toute la durée de l'enquête sur le site de la mairie : http://www.mairie-saintbonnet.gard.fr.
L'évaluation environnementale figure dans le rapport de présentation (Tome 2).
Le commissaire enquêteur recevra personnellement les observations orales et écrites des intéressés à la mairie du Saint Bonnet du Gard aux dates suivantes :
Lundi 14 Octobre 2019 de 9h à 16h
Mardi 15 Octobre 2019 de 9h30 à 18h30
Jeudi 7 Novembre 2019 de 15h à 17h
Samedi 16 Novembre 2019 de 9h à 11h.
A l'issue de l'enquête, le projet du plan local d'urbanisme pourra éventuellement être modifié, pour tenir compte des observations recueillies en cours d'enquête. Les conclusions du commissaire enquêteur. La décision pourra être adoptée à l'approbation de ce document par le conseil municipal de la commune de Saint Bonnet du Gard.
La personne responsable du projet est Monsieur Jean-Marie MOULIN, Maire de Saint Bonnet du Gard et conseilier auprès duquel des informations peuvent être demandées et le service urbanisme.
Le Maire, Monsieur Jean-Marie MOULIN.

Avis d'attribution

AVIS D'ATTRIBUTION

Syndicat Mixte Camargue Gardoise
Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur : Syndicat Mixte Camargue Gardoise, Correspondant : Dominique Pascal, Hôtel du Département - Rue Guillaume 30044 NIMÈS cedex 3.
Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.marchespublics.fr
Références d'identification du marché qui figure dans l'appel d'offres : 19-04448
Objet de marché : SCHEMA DIRECTEUR DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT DU GRAND SITE DE FRANCE CAMARGUE GARDOISE.
Critères d'attribution relatifs : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Type de procédure : procédure adaptée.
Valeur totale estimée (HT) : 80 000 euros.
A l'attention de : nom du titulaire / organisme : TEMAH études, centre d'affaires athena bat B 34400 Lunel
Montant (HT) : 74 813 euros.
Tranche(s) conditionnelle(s) : 28 654 euros.
Tranche ferme : 48 179 euros.
Offre la plus basse / élevée : 58 560 euros / 120 000 euros.
Date d'attribution de marché : 29 juillet 2019.
Montant total d'offres reçues : 5.
Date d'envoi de Paris à la presse : 29 septembre 2019

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la commune du GRAU-DU-ROI

Par arrêté n°20-2019-09-23-093du 23/09/2019, le Préfet du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la commune du GRAU-DU-ROI.
A cet effet, Monsieur Georges FRAMIN (cadre SNCF honoraire) a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Nîmes.
L'enquête se déroulera à la mairie du GRAU-DU-ROI (Mairie, 1 place de la Libération, 30240 LE GRAU-DU-ROI), siège de l'enquête, pendant 33 jours, de jeudi 17 octobre au jeudi 18 novembre 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :
- le jeudi 17 octobre 2019 de 9 heures 30 à 11 heures 30,
- le mercredi 18 octobre 2019 de 9 heures 30 à 11 heures 30,
- le jeudi 18 novembre 2019 de 14 heures 30 à 17 heures 30.
Chacun pourra prendre connaissance, en mairie, du dossier et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie ou via l'adresse mail électronique (ddm-enq@grau-du-roi.fr) ou par registre dématérialisé (https://www.registrepublic.fr/plan-prevention-des-risques-inondation-PPRI-LES-PPRI-en-cours-d-etablissement/Grau-du-Roi-4).
La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard (Service Eau Inondation, Unité Risques Inondation) est responsable du projet et ce, à ce titre, faculté auprès de laquelle des informations peuvent être demandées au numéro suivant : 04 68 82 8200.
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard, autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication du présent arrêté.
Durant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la Préfecture du Gard et accessibles avec le lien suivant : http://www.gard.gouv.fr/Prefecture-Publique/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-des-risques-Inondation/Plans-de-Prevention-des-Risques-Inondation-PPRI-LES-PPRI-en-cours-d-etablissement/Grau-du-Roi-4.
À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur, lequel déposera alors de trente jours pour établir et transmettre au Préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées. Ce dernier en adressera copie à la mairie du GRAU-DU-ROI.
Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie du GRAU-DU-ROI et à la préfecture du Gard (Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard - Service Eau Inondation - 50 rue Victor-SCHÖP Nîmes) aux jours et heures habituels d'ouverture et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard et accessibles avec le lien suivant : http://www.gard.gouv.fr.
A l'issue de la procédure d'enquête prévue au présent arrêté et suite à la prise en compte de modifications éventuelles résultant de l'enquête publique sur le document présenté au public, la décision qui pourra être adoptée sur le plan de Prévention des Risques d'Inondation de la commune du GRAU-DU-ROI sera un arrêté d'approbation du Préfet du Gard.
Fait à Nîmes, le 23 septembre 2019
Le Préfet, Didier LAUGA

Bonnes affaires

Parution 7 jours consécutifs dans votre quotidien

Rédigez votre petite annonce

(En majuscule, sans abréviation avec un espace entre chaque mot)
Grid for writing the advertisement text.

Choisissez votre formule et votre édition

(Tarifs T.T.C. - 5 lignes + internet inclus)

Rubriques Bonnes Affaires :

PA sans photo

- Éditions
Toutes éditions
Aude
P.-O.
Gard-Lozère
Aveyron
Hérault

- Formule 7 parutions
24,50 € (une édition)
29,80 € (deux éditions)
45,50 € (toutes éditions)
Formule 14 parutions
33 € (une édition)
45,50 € (deux éditions)
61,30 € (toutes éditions)

Ligne supplémentaire

- 3,50 € (une édition)
6,50 € (deux éditions)
9,50 € (toutes éditions)

Formule 21 parutions

- 40,30 € (une édition)
56 € (deux éditions)
77 € (toutes éditions)

1re date de parution : ____ / ____ /2018

+10€
Votre PA avec photo
En vente uniquement sur internet
QR code
ou connectez-vous sur www.midilibre-annonces.com

Par courrier

Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de : MidiMédia Publicité - 2, boulevard des Pyrénées, CS 20001, 66007 Perpignan Cedex

Nom, prénom :
Adresse :
Ville :
Code postal :

Par téléphone

IMMO - AUTO-DIVERS - BONNES AFFAIRES
04 3000 7000
OFFRES D'EMPLOI
04 3000 9000

Sous 48 h après réception de votre règlement. Selon le jour de parution le plus proche, avec un règlement par CB.

Bonnes affaires



Vous créez votre entreprise ?
Nous assurons vos formalités de publication.
Contactez-nous
www.midilibre-annonces.com